

NOTE DE SYNTHÈSE - BUDGETS PRIMITIFS 2021

Contexte économique et budgétaire :

Dès le début de mandat la nouvelle équipe a manifesté une forte volonté de mise à plat, de diagnostic et de remise en ordre des problèmes budgétaires et de trésorerie. À cet effet, le Maire rencontré Madame la sous-préfète et Monsieur le trésorier de Bourg St Andéol pour définir ensemble une stratégie. En effet, la commune est endettée et connaît des problèmes récurrents de trésorerie et la capacité d'autofinancement doit être remise à la normale (CAF nette en 2019 = -32 854€ / en 2020 = 46 300€)

Le premier travail réalisé a donc été, comme conseillé par Mme la sous-préfète et M. le trésorier, de renégocier et d'étaler la dette. La banque a accepté un allègement des échéances sur l'année 2021 et un étalement à partir de 2022; Par ailleurs, une ligne de trésorerie qui était renouvelée chaque année a été transformée en emprunt amortissable. Ces deux mesures ont induit une amélioration immédiate de la trésorerie sur 2021 et nous permettent de faire face plus sereinement aux charges courantes sans toutefois permettre d'envisager des investissements lourds à court terme.

Orientations et priorités du budget 2021 :

1. EN FONCTIONNEMENT :

La priorité absolue en 2021 : Baisser des frais de gestion et augmenter les recettes patrimoniales et fiscales

- Réduction des charges de fonctionnement notamment par l'emploi de deux personnes en emplois aidés pour remplacer l'agent de maîtrise parti à la retraite en octobre 2020 (masse salariale inscrite au BP 2021 de 84 926€ contre 111 787€ en 2020)
- Renégociation de différents contrats (téléphonie, assurances...),
- Baisse des interventions d'entreprises extérieures et hausse de travaux réalisés en régie par nos agents,
- Valorisation et développement des recettes induites par les gîtes communaux par la mise en place d'une mission supplémentaire de développement commercial et promotionnel qui n'existait pas jusqu'alors,
- Travail sur l'effort fiscal afin d'atteindre les critères d'attribution des partenaires institutionnels (État, Région, Département 07) par une hausse significative de la fiscalité prévue sur 2021 (recette de 32 000€ en 2020 / environ 49 000€ en 2021), ce mouvement devrait être poursuivi en 2022 pour une remise à niveau de la commune vis-à-vis des taux pratiqués par les communes du département :

	TAUX 2020	TAUX MOYENS 2020		PLAFOND 2020 (maxi autorisé)
	LARNAS	NATIONAUX	ARDECHE	
TFB	6,95%	21,59%	18,91%	52,58%
TFNB	41,25%	49,72%	79,17%	192,12%

- Réévaluation du loyer versé par le restaurant installé dans un bâtiment communal (10 200€ /an prévu en 2021 contre 7 920€ en 2020),
- Perte d'une recette importante liée à la crise sanitaire (plan d'épandage des boues de station d'épuration : prestation facturée à la CC DRAGA en 2020 à hauteur de 11 240€),
- Perte de locations sur les gîtes communaux, les places de marchés et la location de la salle polyvalente dues à la crise sanitaire.

- Nous parvenons malgré tout à dégager 40 000€ pour virer à la section d'investissement pour couvrir le capital de l'emprunt à rembourser (39 122,87€).

2. EN INVESTISSEMENT :

Les 2 priorités en 2021 : Mettre en place un projet pour la jeunesse (city stade et jeux d'enfants) et régulariser et mettre de l'ordre dans les affaires communales

- Poursuite de faibles investissements comme en 2020, le seul gros projet étant le "projet équipements de loisirs" s'élevant à environ 60 000€ et financé à 80% par des subventions de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (subvention de l'État acquise au moment de l'élaboration du budget),
- Les autres investissements prévus s'élèvent à environ 60 500€ :
 - Achats de terrains à régulariser suite à des travaux réalisés par les équipes antérieures (8 320€) sur terrains d'autrui,
 - Études : aménagement pluvial sur le lotissement suite à des problèmes d'inondations récurrents et finalisation d'une étude de voirie commencée il y a au moins 5 ans (8 800€),
 - Achats d'équipements et outillages indispensables (6 000€),
 - Travaux de voirie (20 000€), dont 75% sont des travaux que la municipalité est contrainte de réaliser dans le cadre d'une médiation juridique pour régler un conflit avec un habitant datant d'une quinzaine d'années,
 - Sécurisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales (2 000€), des travaux sur les bâtiments et logement communaux (14 880€), la finition des travaux d'éclairage public (585€ avec un financement de 50%)
- 89% de l'excédent de fonctionnement 2020 s'élevant à 86 764.48€, affecté aux recettes d'investissement 2021 afin de couvrir le déficit d'investissement de 46 602.05€ et permettant d'envisager les quelques dépenses d'investissement prévues sur 2021,
- Renégociation des emprunts qui nous permet de devoir financer seulement 39 122,87€ de remboursement du capital des emprunts contre 67 042,33€ en 2020,
- Les ventes prévues et non réalisées ont été sorties des objectifs, et ne sont plus des points d'appui dans nos prévisions,
- Vote d'un taux de taxe d'aménagement plus élevé (passage de 1 à 3%).

Ce budget 2021 est tout de même très contraint notamment compte-tenu de l'école intercommunale (gérée par un SIVOM regroupant les communes de Gras et de Larnas) dont l'intégralité des emprunts est couverte par les budgets de fonctionnement des 2 communes, et la participation par enfant est très élevée sans dotation en face. Ces dépenses représentent 114 000€ sur 2021 soit environ 28% des dépenses de fonctionnement prévues cette année.

Par ailleurs, le budget est encore impacté par la clôture en 2020 du budget lotissement qui présentait un déficit d'investissement de 168 021.36€ et un déficit de fonctionnement de 7 941.67€ alors que le budget principal était lui excédentaire dans les deux sections. Cet impact négatif a été lourd à gérer et l'est encore sur l'exercice 2021. L'exercice 2022 devrait voir la fin de cet impact déficitaire.

En ce qui concerne le contexte social et l'évolution de la population, on peut noter que la quasi-totalité des lots à bâtir existants sur la commune ont été vendus; les lots appartenant à la mairie ont tous été cédés, seuls restent 10 à 15 lots à bâtir appartenant à des particuliers. Nous pouvons donc penser que la population actuelle (environ 297 personnes) devrait atteindre les 350 personnes dans les 5 années à venir.

Les principaux ratios financiers et évolution sur 3 années

	TOTAL CHARGES fonctionnement REELLES	TOTAL RESSOURCES fonctionnement	TOTAL CHARGES investissement	<i>DONT DEPENSES REELLES investissement</i>	TOTAL RESSOURCES investissement	BESOIN DE FINANCEMENT investissement
2018	376 542 €	645 053 €	340 674 €	293 778 €	468 787 €	-128 113 €
2019	327 206 €	358 755 €	112 550 €	48 147 €	43 997 €	68 553 €
2020	312 572 €	389 748 €	103 347 €	35 902 €	48 816 €	4 532 €

	ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/N	FOND DE ROULEMENT AU 31/12/N	EXCEDENT BRUT fonctionnement	CAPACITE AUTOFINANCEMENT brut	CAPACITE AUTOFINANCEMENT net
2018	586 333 €	214 699 €	33 575 €	-32 741 €	-72 998 €
2019	521 930 €	143 481€	49 206€	31 549 €	-32 854 €
2020	426 910 €	40 182 €	118 504 €	113 745 €	46 300 €